

GROUPE MARE NOSTRUM

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2024



Sommaire

ETATS DE SYNTHESE.....	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	9
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
1.1. Faits marquants.....	10
1.2. Présentation des comptes en normes françaises.....	11
1.3. Application des méthodes de référence	11
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants	11
1.5. Méthodes de consolidation.....	11
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation	12
PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
Note 1 - Chiffre d'affaires	25
Note 2 - Autres produits d'exploitation	26
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	27
Note 4 - Charges de personnel	27
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	28
Note 6 - Résultat financier	28
Note 7 - Résultat exceptionnel	29
Note 8 - Impôts.....	29
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	31
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action	31
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	32
Note 11 - Immobilisations incorporelles	32
Note 12 - Immobilisations corporelles	34
Note 13 - Immobilisations financières.....	35
Note 14 – Titres mis en équivalence	37
Note 15 - Clients et comptes rattachés	37
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation	38
Note 17 - Provisions pour risques et charges	40
Note 18 - Emprunts et dettes financières	41
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	43
PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	43

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement	43
PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS	44
Société consolidante.....	44
Parties liées.....	44
Engagements hors bilan	44
Evènements postérieurs à la clôture	44
RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITE.....	45
COMMENTAIRES SUR L’ACTIVITE ET LES RESULTATS DU GROUPE AU COURS DU SEMESTRE	
ECOULE	45
EVOLUTION PREVISIBLE DE L’ACTIVITE PENDANT L’EXERCICE	46
DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE	
L’EXERCICE	46
PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	
AYANT EU LIEU AU COURS DES SIX PREMIERS MOIS DE L’EXERCICE ET AYANT INFLUE DE FAÇON	
SIGNIFICATIVE SUR LA SITUATION FINANCIERE OU SUR LES RESULTATS ; TOUTES	
MODIFICATIONS AFFECTANT LES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES DECRITES DANS LE	
DERNIER RAPPORT ANNUEL QUI POURRAIENT INFLUER SIGNIFICATIVEMENT SUR LA SITUATION	
FINANCIERE OU SUR LES RESULTATS DURANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L’EXERCICE.....	47
RAPPORT D’EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION	
FINANCIERE SEMESTRIELLE	48

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	68 184	88 043
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	1 503	4 357
Achats consommés		-3 055	-2 909
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-14 401	-21 112
Impôts et taxes		-1 091	-1 669
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-52 045	-65 406
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-1 224	-1 153
Autres charges		-244	-886
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-2 374	-734
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-390	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-2 764	-734
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-461	-341
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-2 760	-248
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	-150	-604
Résultat Net des entreprises intégrées		-6 135	-1 928
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	-18	4
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-6 152	-1 924
Intérêts minoritaires		-232	25
RESULTAT NET (part du Groupe)		-5 920	-1 949
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<0,78>	<0,26>
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<0,78>	<0,26>

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	<i>Note 11</i>	13 702	15 676
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	<i>Note 11</i>	11 738	12 574
Immobilisations corporelles	<i>Note 12</i>	1 227	1 469
Immobilisations financières	<i>Note 13</i>	4 602	4 161
Titres mis en Equivalence	<i>Note 14</i>	21	39
Actif immobilisé		19 553	21 345
Stocks et en-cours		28	23
Clients et comptes rattachés	<i>Note 15</i>	26 082	24 903
Autres créances et régularisation	<i>Note 16</i>	17 265	21 331
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 18</i>	2 338	2 521
Disponibilités	<i>Note 18</i>	14 369	4 771
Actif circulant		60 082	53 549
TOTAL ACTIF		79 635	74 894

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Capitaux propres		
Capital	757	757
Primes	12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés	-22 296	-16 372
Autres	-117	-168
Capitaux propres groupe	-9 351	-3 478
Intérêts minoritaires	1 023	1 036
Capitaux propres	-8 328	-2 442
Provisions pour risques et charges	823	747
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	20 043	20 050
Fournisseurs	13 333	9 978
Autres dettes et comptes de régularisation	52 764	45 560
Dettes	87 140	76 588
TOTAL PASSIF	79 635	74 894

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2022	757	12 305	-3 526	-92	-1 340	8 104	1 723
Affectation du résultat au 31/12/2022			-1 340		1 340	0	-99
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-8		-8	-1
Autres variations			132			132	88
Résultat au 30/06/2023					-1 949	-1 949	25
Capitaux 30/06/2023	757	12 305	-4 734	-100	-1 949	6 279	1 744

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 30/06/2023	757	12 305	-4 734	-100	-1 949	6 279	1 744
Affectation du résultat au 30/06/2023			-1 949		1 949	0	-194
Variation de capital						0	0
Ecart de change				-68		-68	-7
Autres variations			87			87	-166
Résultat au 31/12/2023					-9 776	-9 776	-340
Capitaux 31/12/2023	757	12 305	-6 596	-168	-9 776	-3 478	1 036

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2023	757	12 305	-6 596	-168	-9 776	-3 478	1 036
Affectation du résultat au 31/12/2023			-9 776		9 776	0	-102
Variation de capital						0	0
Ecart de change				51		51	5
Autres variations			-5			-5	315
Résultat au 30/06/2024					-5 920	-5 920	-232
Capitaux 30/06/2024	757	12 305	-16 376	-117	-5 920	-9 351	1 023

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital au 30 juin 2024	7 574 968	0,1

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net	-6 152	-1 924
Résultat des sociétés mises en équivalence	18	-4
Dotations et reprises	2 843	725
Amortissement des écarts d'acquisition	390	0
Variation impôts différés	-4	7
Plus ou moins-values de cession	5	-355
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	-201	0
Capacité d'autofinancement	-3 101	-1 551
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 20</i>	13 778	5 426
Flux de trésorerie liés à l'activité	10 677	3 876
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-81	-625
Variation d'immobilisations financières	-801	3
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	11	99
Acquisition de titres sociétés consolidées	0	0
Cessions de titres sociétés consolidées	0	61
Variation de périmètre	27	-32
Variation des dettes sur immobilisations	0	528
Flux liés aux investissements	-844	34
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	0	7
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-102	-99
Augmentation des dettes financières <i>Note 18</i>	-14	21
Remboursement des dettes financières	-15	-1 450
Variation des intérêts courus	100	-5
Variation des comptes courants	-313	-587
Flux liés aux opérations de financement	-343	-2 013
Incidence des variations de devises	-1	1
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	0	4
Variation de la trésorerie	9 488	1 900
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 18</i>	4 590	1 778
Trésorerie à la clôture <i>Note 18</i>	14 079	3 682
Variation de la trésorerie	9 488	1 900

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes sont identiques à celles appliquées pour les comptes clos au 31 décembre 2023 et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée. Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires
- le recentrage sur son cœur de métier, à savoir le Travail Temporaire, le Recrutement et la Formation.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la finalisation du plan s'inscrivant dans une solution de continuation, le conseil d'administration a arrêté les comptes du 1er semestre 2024 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Déconsolidations

Le groupe n'exerce plus de contrôle sur vingt-deux sociétés qui sont entrées en procédures de liquidations judiciaires le 31 janvier 2024 : 2I 070, 2I 080, 2I 090, AC 120, AC 140, AC 160, AC 170, AC 180, AC 190, AC 220, AC 230, ALTITUDE FACILITIES EVENT, EI 020, MN DEVELOPPEMENT, NRH 030, NRH 31, TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT, TRIDENTT 080, TRIDENTT 190, TRIDENTT 220, TRIDENTT 250 et TRIDENTT 270.

Provisions pour dépréciations

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE à 200 k€. Cela entraîne une dépréciation de l'écart d'acquisition de LINKEYS de 390 k€, des immobilisations de LINKEYS de 464 k€ et des immobilisations de LINKEYS FRANCE de 300 k€.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernant quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition
- L'estimation des provisions pour risques et charges
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe

- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges et repris en résultat, soit directement dans la première hypothèse, soit de manière étalée dans la deuxième.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
 - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14**.

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 580 k€ au 30 juin 2024 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1^{er} semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1^{er} semestre 2021.

1.6.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.10. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

1.6.11. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Le taux retenu est de 25%.

1.6.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim, Elipse),
 - une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation),
 - une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT PATRIMOINE,
 - une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité),
 - une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
 - des activités annexes : activités des sociétés holdings.
- L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.13. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.14. Conversion des filiales en devise

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine ACVILA et la société suisse LINKEYS.

1.6.15. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.16. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

1.6.17. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	30/06/2024			31/12/2023			30/06/2023		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère									
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	97,84	98,44	IG	97,84	98,44	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	Non applicable			72,43	76	IG	72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	83,49	83,49	IG	83,49	83,49	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	99,22	99,22	IG	99,22	99,22	IG	99,22	99,22	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	Non applicable			94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG

AC 140	Société opérationnelle	Non applicable			98,95	98,95	IG	98,95	98,95	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG	76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG	76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	Non applicable			99,87	99,87	IG	99,87	99,87	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	Non applicable			88,8	88,8	IG	88,8	88,8	IG

E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	97,86	97,86	IG	97,86	97,86	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG	59	59	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	Non applicable			100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH 69	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	76	76	IG
NRH 75	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	Non applicable			Non applicable			51	51	
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG

TRIDENTT 080	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	97,69	97,69	IG	97,69	97,69	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	Non applicable			94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	Non applicable			76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2024 :

- MARE NOSTRUM n'exerce plus le contrôle sur les sociétés en liquidations judiciaires suivantes :
 - 2I 070
 - 2I 080
 - 2I 090
 - AC 120
 - AC 140
 - AC 160
 - AC 170
 - AC 180
 - AC 190
 - AC 220
 - AC 230
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT
 - EI 020
 - MN DEVELOPPEMENT
 - NRH 030
 - NRH 31
 - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
 - TRIDENTT 080
 - TRIDENTT 190
 - TRIDENTT 220
 - TRIDENTT 250
 - TRIDENTT 270

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
 - Augmenté sa participation dans :
 - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
 - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
 - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
 - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
 - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
 - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
 - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
 - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
 - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
 - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
 - Diminué sa participation dans :
 - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Vente de marchandises	252	211
Production vendue services	67 435	87 400
Produits des activités annexes	497	433
Chiffre d'affaires	68 184	88 043

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Travail Temporaire	55 804	75 103
Recrutement	678	1 115
Formation	5 677	5 751
Portage & Mobilité	4 476	4 436
Prestations de services RH & Autres	1 550	1 639
Chiffre d'affaires	68 184	88 043

Mare Nostrum a réalisé sur le 1er semestre un chiffre d'affaires de 68,2 M€ à fin juin 2024. La division Formation, qui n'est pas concernée par les procédures collectives en cours maintient son chiffre d'affaires au niveau de 2023 à 5,7 M€. Pour sa part, l'activité Travail Temporaire, sur son nouveau périmètre plus concentré du fait des sociétés liquidées début 2024, réalise un chiffre d'affaires semestriel de 55,8 M€ contre 75,1 M€ au 30/06/2023, dans un marché du Travail Temporaire en retrait de - 9,1% au niveau national. L'activité Portage réalise un chiffre d'affaires de 4,5 M€ sur le 1er semestre 2024 contre 4,4 M€ l'an passé ; la division Recrutement s'inscrit à 0,6 M€ à la suite de la réorganisation de ce périmètre. De son côté, la division Services RH totalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires au 30/06/2024 et bénéficie des récents succès commerciaux de l'Agence Unique.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	30/06/2024	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	252	252	0	0
Production vendue Services	67 435	66 338	653	443
Produits des act. annexes	497	454	2	42
Chiffre d'affaires	68 184	67 044	655	485

Libellé	30/06/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	211	211	0	0
Production vendue Services	87 400	86 303	674	423
Produits des act. annexes	433	401	7	25
Chiffre d'affaires	88 043	86 915	681	448

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	48
Subventions d'exploitation	99	182
Reprises amortissements et provisions	7	477
Transferts de charges	1 275	3 225
Autres produits	121	425
Autres produits d'exploitation	1 503	4 357

Les transferts de charges comprennent principalement des coûts d'hébergement et de déplacement des intérimaires.

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Sous-traitance	1 183	1 367
Loyers	3 850	6 034
Assurance	415	558
Honoraires	1 272	1 408
Communication et publicité	291	480
Voyages et déplacements	6 335	9 684
Services bancaires	769	840
Autres achats et charges externes	285	740
Autres charges externes	14 401	21 112

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais n'est pas soumis à charges sociales.

Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Salaires et traitements	41 210	52 121
Charges sociales	10 818	13 262
Participation / Intéressement	16	22
Charges de personnel	52 045	65 406

L'effectif moyen (équivalents temps plein) des salariés permanents est de 345 au 30 juin 2024 contre 448 au 31 décembre 2023 et 476 au 30 juin 2023.

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	639	979
Dotations aux provisions sur immobilisations	489	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	74	174
Dotations aux provisions pour risques et charges	22	0
Dotations aux amortissements et provisions	1 224	1 153

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent les sociétés LINKEYS et LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 200 k€.

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Produits de participations	243	42
Produits des autres immobilisations financières	-1	1
Différences positives change	67	11
Produits nets sur cession de VMP	4	6
Autres intérêts et produits assimilés	9	132
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	321	193
Intérêts et charges assimilées	601	439
Différences négatives de change	145	68
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	0	0
Dotations aux provisions	36	26
Total des charges financières	782	534
Résultat financier	-461	-341

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concerne principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de comptes courant avec des sociétés hors groupe.

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34	2
Produits de cession d'immobilisations	11	490
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	774	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	820	492
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88	582
VNC des immobilisations cédées	16	135
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 884	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	1 590	23
Total des charges exceptionnelles	3 579	740
Résultat exceptionnel	-2 760	-248

Les autres produits exceptionnels sur opérations en capital concernent principalement des produits de formations.

Les autres charges exceptionnelles sur opérations en capital concernent principalement des honoraires exceptionnels liés aux procédures collectives.

Les dotations exceptionnelles aux provisions concernent principalement les titres de sociétés déconsolidées pour cause de liquidation judiciaire.

Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Impôt sur les sociétés	154	597
Impôt différé	-4	7
Charge d'impôt	150	604

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

Déficits reportables :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
Déficit reportable initial	36 277	30 175
Déficit reportable consommé	2 168	3 659
Déficit reportable net	34 108	26 516

Preuve d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT NET	-6 152	-1 924
Impôt sur les sociétés	154	597
IS Différé	-4	7
Sous-Total Impôt	150	604
Résultat avant IS	-6 002	-1 320
Taux IS	25%	25%
IS Théorique	-1 501	-330
Ecart IS théorique / IS Réel	1 650	934
ECART	0	0
Déficits reportables	719	905
Autres décalages temporaires	0	146
Différences permanentes	913	-103
Différence de taux stés	19	6
Effet de l'imposition à taux réduit	0	0
Autres différences	0	-20
Impôts expliqués	1 650	934

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	30/06/2024	30/06/2023
Résultats des sociétés mises en équivalence	-17	4

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats. Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	-5 920	-1 949
Nombre d'actions	7 574 968	7 574 968
Résultat par action (en euros)	-0,78	-0,26
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	7 574 968	7 574 968
Résultat dilué par action (en euros)	-0,78	-0,26

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	15 900	-3 326	12 574
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	-445	0	-445
Autres variations	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	-390	-390
Ecarts d'acquisition	15 455	-3 716	11 738

Les sorties d'écarts d'acquisition de 445 k€ concernent les sociétés en liquidations judiciaires.

La dotation de 390 k€ concerne l'écart d'acquisition de LINKEYS SUISSE.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	15 455	3 716	11 738	12 574
Frais d'établissement	26	24	2	2
Frais de recherche et développement	2 278	2 014	265	520
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 100	1 497	1 602	2 130
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	1 707	1 614	92	448
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	22 568	8 866	13 702	15 676

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	30/06/2024
Ecarts d'acquisition	15 900	0	0	0	-445	15 455
Amortissements des écarts d'acquisition	-3 326	-390	0	0	0	-3 716
Frais d'établissement	28	0	0	0	-2	26
Amortissements des frais d'établissement	-26	0	0	0	2	-24
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 759	-255	0	0	0	-2 014
Concessions, brevets, droits similaires	3 184	35	-25	8	-102	3 100
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-1 053	-537	20	0	73	-1 497
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 148	3	0	0	-445	1 707
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-1 700	-140	0	0	226	-1 614
Immobilisations incorporelles	15 676	-1 284	-5	8	-693	13 702

Note 12 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0
Constructions	74	65	9	13
Installations Techniques, Matériel & Outillage	190	105	85	96
Autres immobilisations corporelles	4 177	3 064	1 112	1 341
Immobilisations en cours	20	0	20	19
Immobilisations corporelles	4 461	3 234	1 227	1 469

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	30/06/2024
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	-1	74
Amortissements des Constructions	-62	-3	0	0	0	-65
Installations techniques, matériel et outillage	193	0	0	0	-2	190
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-96	-11	0	0	2	-105
Autres immobilisations corporelles	4 415	30	-27	0	-242	4 177
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-3 074	-187	15	0	181	-3 064
Immobilisations corporelles en cours	19	12	0	-8	-4	20
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 469	-159	-12	-8	-66	1 227

Note 13 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	3 474	3 290	184	204
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	50	0	50	50
Prêts	791	3	789	788
Autres Immobilisations Financières	3 580	0	3 580	3 119
Immobilisations financières	7 895	3 293	4 602	4 161

Le poste « Participations » au 30 juin 2024 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 98 k€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (3 376 k€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute (k€)	Provision (k€)	Titres sociétés déconsolidées Valeur brute (k€)	Titres sociétés déconsolidées Provision (k€)	% de détention	Commentaires
21 050	INFINITY IMMO	1	0			50,00%	N/S
21D	21 080	35	35			69,98%	Liquidation en cours
AC 020	SASP LT 65	5	0			Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0			34,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1			33,33%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0			51,00%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0			9,87%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0			13,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0			33,98%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8			85,00%	N/S

MARE NOSTRUM	IMFA	10	10			67,00%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0			10,00%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96			2,48%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	2I 070	34	34	61	61	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 080	3	3	9	9	6,02%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	2I 090	47	47	70	70	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 120	47	47			94,90%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 140	282	282			98,95%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 160	47	47	54	54	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 170	47	47	63	63	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 180	23	23	84	84	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 190	31	31	38	38	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 220	23	23	87	87	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	AC 230	29	29	6	6	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	ALTITUDE FACILITIES EVENT	381	381	168	168	99,87%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	EI 020	44	44			88,80%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	MN DEVELOPPEMENT	5	5			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH 030	100	100			94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	NRH31	9	9	2	2	100,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 080	70	70	145	145	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 190	47	47	239	239	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 220	61	61	90	90	94,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 250	23	23	44	44	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TRIDENTT 270	23	23	291	291	76,00%	Liquidation en cours
MARE NOSTRUM	TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	207	207	106	106	94,00%	Liquidation en cours
Total		1 820	1 734	1 556	1 556		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (1 934 k€ au 30 juin 2024 contre 2 177 k€ au 31 décembre 2023)

Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	30/06/2024
Titres Mis en équivalence	39	0	-18	0	21

Note 15 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Valeur brute	29 347	25 605
Provisions	-3 265	-701
Valeur nette	26 082	24 903

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Allianz Trade notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	29 347	29 347	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Impôts différés actifs	607	0	607	603
Avances & Acomptes versés	3 314	7	3 307	2 908
Personnel & Organismes sociaux	1 149	0	1 149	1 640
Etat - Taxes et IS	644	0	644	813
Comptes de TVA	4 491	0	4 491	6 864
Comptes courants débiteurs	5 156	2 072	3 084	3 313
Autres Créances	3 569	401	3 167	4 515
Charges constatées d'avance	816	0	816	675
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	19 746	-2 480	17 265	21 331

Le poste « Avances et acomptes versés » (3 314 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de 4 996 k€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :

- 923 k€ pour AZUR 4.0
- 919 k€ pour AEQUOR
- 630 k€ pour TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
- 338 k€ pour NRH 31
- 292 k€ pour AC 170
- 253 k€ pour AV EUROPE
- 248 k€ pour R1 ENERGIE
- 218 k€ pour AC 220
- 205 k€ pour AC 180

Le poste « Autres créances » (3 569 k€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont principalement 1,33 M€ au titre de la réserve de financement factor.

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	3 314	3 314	0	0
C/C débiteurs	5 156	5 156	0	0
Personnel	1 149	1 149	0	0
Créances fiscales	644	644	0	0
TVA débitrice	4 491	4 491	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	3 569	3 569	0	0
Charges constatées d'avance	816	816	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	19 139	19 139	0	0

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	30/06/2024
Engagements de retraite	39	4	0	0	0	43
Activation déficits reportables	542	0	0	0	0	542
Décalage temporaire	22	0	0	0	0	22
IMPOTS DIFFERES ACTIF	603	4	0	0	0	607
Décalage temporaire	51	0	0	0	0	51
Provisions intragroupes	3	0	0	0	-3	0
IMPOTS DIFFERES PASSIF	54	0	0	0	-3	51

Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	174	156
Provisions pour risques	569	541
Provisions pour charges	80	50
Provisions pour risques et charges	823	747

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	30/06/2024
Provision engagement personnel	156	17	0	0	0	174
Provisions pour risques	541	31	0	0	-3	569
Provisions pour charges	50	30	0	0	0	80
Provisions pour risques et charges	747	78	0	0	-3	823

Les dotations aux provisions pour risques de 31 k€ concernent principalement la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM.

Les dotations aux provisions pour charges concernent un risque chez AT PATRIMOINE.

Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts long terme	17 142	17 168
Autres emprunts et dettes financières	64	72
Concours bancaires courants	2 629	2 702
Intérêts courus	207	108
Emprunts et dettes financières	20 043	20 050
Endettement financier	21 043	21 050

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 142	103	16 961	78
Autres emprunts et dettes financières	64	64	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 629	2 629	0	0
Intérêts courus	207	207	0	0
Endettement financier	21 043	3 003	17 961	78

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 299
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	213
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	44
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	45
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	235
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	64
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	992
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	792
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 095
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	15
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	1
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	2
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	404
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	413
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	33	0,90%	Dec-26	18
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	37
C 010	71	1,38%	mai-24	12
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	14
			Total	17 142

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 708	7 293
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 629	-2 702
TRESORERIE NETTE	14 079	4 591
Dettes financières	18 413	18 348
ENDETTEMENT BRUT	18 413	18 348
ENDETTEMENT NET	4 335	13 757

Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Impôts différés passifs	51	54
Fournisseurs	13 333	9 978
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 818	3 393
Personnel	8 078	7 350
Organismes sociaux	10 212	5 457
Comptes de TVA	28 552	25 812
Etat - taxes et IS	1 590	2 149
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	238	0
Comptes courants créditeurs	1 218	759
Autres dettes	1 006	571
Produits constatés d'avance	1	14
Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	66 098	55 538

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie**Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement**

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Variation des stocks	- 4	33
Variation des clients	- 5 816	- 21
Variation des créances d'exploitation	1 652	881
Variation des fournisseurs	7 613	1 342
Variation des dettes d'exploitation	10 333	10 176
Variation du besoin en fonds de roulement	13 778	12 412

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :

- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

30/06/2024 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	919	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
TOTAL			1 842	D

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
TOTAL			2 127	D

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	Montants financés
30/06/2024	11 098 k€
31/12/2023	15 792 k€

Evènements postérieurs à la clôture

Le Tribunal de Commerce de Grenoble a décidé en octobre 2024 de convertir la procédure de sauvegarde de Mare Nostrum en redressement judiciaire. Le groupe MARE NOSTRUM poursuit néanmoins la finalisation de son plan s'inscrivant dans une solution de continuation, qu'il entend soumettre à l'homologation du Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation le 22 janvier 2025.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Commentaires sur l'activité et les résultats du Groupe au cours du semestre écoulé

Au cours du premier semestre de 2024, Mare Nostrum a manifesté une résilience remarquable après une période de turbulence en 2023. Malgré les défis persistants du marché de l'immobilier et du secteur du BTP, le Groupe a réagi de manière proactive en lançant une vaste réorganisation opérationnelle et financière. Les mesures stratégiques récemment mises en place, axées sur l'amélioration de la rentabilité et le recentrage sur son cœur de métier, à savoir le Travail Temporaire, le Recrutement et la Formation, dessinent les contours d'un nouveau Groupe.

Dans cette dynamique, Mare Nostrum a fermé plusieurs agences, cédé des actifs et consolidé son activité de Travail Temporaire en optimisant l'efficacité opérationnelle de ses agences tout en maintenant sa couverture territoriale. Parallèlement, Mare Nostrum a renforcé sa position auprès de grands comptes en renouvelant certains accords-cadres, notamment avec des leaders du secteur du BTP et de la grande distribution, démontrant ainsi la qualité et l'attrait de ses solutions. Sa division Recrutement, va également se structurer autour des cabinets du Groupe en Aura, PACA et Ile-de-France afin d'offrir plus de dynamisme et d'agilité au réseau. Par ailleurs, la montée en puissance de sa filiale L'Agence Unique, spécialisée dans le recrutement et la mise à disposition de personnel dans les métiers de la culture, s'est confirmée avec 8 nouveaux marchés remportés sur la région bordelaise. De plus, l'expansion de l'activité Formation, avec l'introduction de nouvelles formations qualifiantes et sécuritaires, renforce encore davantage la diversité et la compétitivité de l'offre du Groupe dans un marché en évolution constante.

Mare Nostrum a réalisé sur le 1er semestre un chiffre d'affaires de 68,2 M€ à fin juin 2024. La division Formation, qui n'est pas concernée par les procédures collectives en cours maintient son chiffre d'affaires au niveau de 2023 à 5,7 M€. Pour sa part, l'activité Travail Temporaire, sur son nouveau périmètre plus concentré du fait des sociétés liquidées début 2024, réalise un chiffre d'affaires semestriel de 55,8 M€ contre 75,1 M€ au 30/06/2023, dans un marché du Travail Temporaire en retrait de -9,1% au niveau national. L'activité Portage réalise un chiffre d'affaires de 4,5 M€ sur le 1er semestre 2024 contre 4,4 M€ l'an passé ; la division Recrutement s'inscrit à 0,6 M€ à la suite de la réorganisation de ce périmètre. De son côté, la division Services RH totalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires au 30/06/2024 et bénéficie des récents succès commerciaux de l'Agence Unique.

L'Excédent Brut d'Exploitation est en amélioration de -3,1 M€ à -2,4 M€ sur le 1er semestre, soit une hausse de 645 K€. Cette évolution s'explique notamment par une baisse des charges externes et achats consommés (-6,6 M€, soit -27%) supérieure à la diminution du volume d'activité (-23%), traduisant les effets du plan d'économies engagé en 2023. La restructuration du groupe MARE NOSTRUM en 2024 autour d'un nombre plus restreint de sociétés a également permis une réduction des charges d'impôts et taxes (-578 K€ soit -34%).

Le Résultat d'Exploitation s'établit à -2,8 M€ (-2,03 M€ par rapport à S1 2023), principalement sous l'effet d'une baisse des autres produits d'exploitation (-2,9 M€) consécutive d'une part au ralentissement des produits liés à la mobilité des intérimaires, et d'autre part à la contraction des financements reçus en contrepartie des actions de formations des salariés intérimaires.

Une dépréciation des écarts d'acquisition constatée au cours du 1er semestre 2024 impacte le résultat pour 390 K€.

Le Résultat Financier s'établit à -0,4 M€, soit -0,1 M€ comparé à S1 2023, tandis que le Résultat Exceptionnel enregistre une dégradation (-2,8 M€ vs -0,2 M€ au 30/06/2023) due aux coûts supportés par les sociétés du groupe engagées dans des procédures collectives et pour 1,6 M€ à la dépréciation des titres de sociétés déconsolidées.

Le tableau de flux de trésorerie fait ressortir une capacité d'autofinancement de -2,6 M€ (vs -1,5 M€ au 30/06/2024) impactée majoritairement par une évolution défavorable du résultat net, tandis que les flux liés à l'activité s'établissent à +11,3 M€ sous l'effet d'une variation de BFR favorable à hauteur de 13,9 M€, expliquée notamment par des dettes d'exploitation en augmentation, ayant conduit à l'ouverture de

procédures collectives au bénéfice de certaines entités du groupe. Mare Nostrum a également poursuivi ses efforts portant sur la maîtrise de son risque clients (ajustement des encours, assurance-crédit renforcée, relance préventive accrue).

Les flux d'investissement (-0,8 M€ versus S1 2023) proviennent notamment de la constitution de cautions réglementaires pour l'exercice de l'activité d'intérim.

Les flux liés aux opérations de financement, à -1 M€, proviennent essentiellement de la variation négative des comptes courants (-0,9 M€).

La trésorerie consolidée au 30/06/2024 s'élève à 14,1 M€, soit +9,5 M€ par rapport au 31/12/2023. Elle était de 3,7 M€ au 30/06/2024. Cette évolution favorable de la trésorerie a permis au groupe de maintenir la poursuite de son activité et conquête de marchés au 2ème semestre 2024.

Evolution prévisible de l'activité pendant l'exercice

Le Groupe entend, sur la seconde partie de l'exercice :

- Poursuivre sa démarche de réduction des coûts de fonctionnement
- Continuer sa restructuration et son recentrage sur ses activités historiques
- Poursuivre le développement organique auprès de clients de secteurs d'activité BTP et Industrie
- Renforcer la montée en puissance de métiers RH connexes au Travail Temporaire, tout particulièrement la Formation, le Recrutement et les Prestations RH.

Mare Nostrum travaille à la finalisation de son plan de redressement, en collaboration avec les organes de la procédure, afin qu'il puisse être soumis à l'homologation du Tribunal de Commerce.

Par ailleurs, le Groupe maintiendra une vigilance élevée sur son poste Clients (maîtrise des encours, surveillance des délais de règlement) et veillera à la maîtrise de ses dépenses.

Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux facteurs de risques, décrits en détail dans le Rapport de Gestion du 20 juin 2023, pages 5 à 7 du Rapport Financier Annuel 2022, restent d'actualité :

Nature du risque	Degré de criticité du risque net
Environnement concurrentiel	Elevé
Maîtrise du BFR	Elevé
Conjoncture économique	Elevé
Gestion de la croissance interne	Moyen

Les incertitudes liées à l'environnement économique, particulièrement en France et du secteur de l'intérim, restent élevées et peuvent se traduire par des écarts significatifs par rapport aux projections.

Principales transactions avec les parties liées : transactions entre parties liées ayant eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice et ayant influé de façon significative sur la situation financière ou sur les résultats ; toutes modifications affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourraient influencer significativement sur la situation financière ou sur les résultats durant les six premiers mois de l'exercice

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la partie 6 des annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mare Nostrum

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Mare Nostrum et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Grant Thornton
Youxta Audit

Mare Nostrum
Information financière semestrielle

Page 2 / 2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels résumés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société Mare Nostrum au 30 juin 2024 ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation ».

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 31 octobre 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Youxta Audit

Laurent Bouby
Associé

Geoffroy Joly
Associé